Compte-rendu CODIR 07/12/2020 en visioconférence élargi aux présidents des clubs et SCA FFESSM de la Haute-Vienne et aux présidents des commissions

**Première réunion de l’équipe de la nouvelle olympiade 2020/2024 : Bienvenue et Félicitations à tous**

Alouis David, Arvy Jean-François, Clottes Jacques, Delahaye Pascal, Desserprix Aurélien (SCA), Duloisy Patrice, Farge Michel, Fournier Martine, Hamelin Pascal, Lazeiras Aurélien, Mandavy Patrick, Marmisse Carole, Migout Nadia, Nevoit Béatrice, Rambis Roland, Rebeyrol Daniel.

**Présidents de commission** :

* Commission Biologie : Christine Bonnet [biologie@codep87.fr](mailto:biologie@codep87.fr)
* Commission médicale : Jean-François Pons [medicale@codep87.fr](mailto:medicale@codep87.fr)
* Commission archéologie : Jonathan Letuppe [archeologie@codep87.fr](mailto:archeologie@codep87.fr)
* Commission tir sur cible : Pierre Marty [tsc@codep87.fr](mailto:tsc@codep87.fr),
* Commission Apnée : Michel Lenormand [apnee@codep87.fr](mailto:apnee@codep87.fr)
* Commission Technique : Roland Rambis [technique@codep87.fr](mailto:technique@codep87.fr)
* Commission Nage Avec Palme : Béatrice Nevoit [nap@codep87.fr](mailto:nap@codep87.fr)

**19 Personnes présentes :**

**Membres du CODIR :**

Martine Fournier, Jean-François Arvy, David Alouis, Roland Rambis, Jacques Clottes, Pascal Delahaye, Aurélien Lazeiras, Patrice Duloisy, Nadia Migout, Daniel Rebeyrol, Patrick Mandavy, Michel Farge étaient présents.

Béatrice Nevoit, Pascal Hamelin étaient excusés et avaient donnés pouvoir à Aurélien Lazeiras.

Carole Marmisse s’est excusée en cours de visio.

12 membres présents/16 : quorum atteint

**Présidents de Commissions** :

Christine Bonnet, Michel Le Normand, Roland Rambis, Jonathan Letuppe et Jean-François Pons étaient présents.

Pierre Marty était absent et représenté par Antoine Guilaumie.

**Présidents de club** : Eric Valade et Fabrice Gantheil étaient présents.

Alain Dumaignaud et Ludovic Migout s’étaient excusés et avaient donnés pouvoir à Daniel Rebeyrol et Nadia Migout.

1. Approbation du PV du CODIR du lundi 31 Aout 2020 FFESSM - CODEP87 - CODIR – Lundi 07 décembre 2020, Disponible sur le site [www.codep87.fr](http://www.codep87.fr) : Adoption à l’unanimité.
2. Le point sur la situation – tour de table

Les présidents de club, dans ce contexte de confinement dû à la COVID 19, constatent la perte de licenciés et la diminution de la cohésion. Ils ont stoppé la prise de licences et espèrent pouvoir reprendre les activités tant en milieu naturel qu’à la piscine. Ils espèrent un geste commercial de la part de FFESSM. Certains clubs ont fait une réduction sur le prix de leur cotisation pour les adhérents.

Les piscines réouvriront fin janvier selon accord préfectorale.

1. Point sur les licences à la date du CODIR :

239 ce qui correspond à – 59 % par rapport à l’année dernière. Un sondage National CNOSF sur 44 000 clubs et 72 Fédérations montre une diminution de 28 % en moyenne.

Le président du CODEP 87 rassure les présidents de club quant à la soif de reprendre le sport et de se retrouver, en attendant, garder le contact, tous les vecteurs de communication sont bons : téléphone, réseaux sociaux, site internet, email, visioconférence, enfin préparer le retour des licenciés.

1. Cooptation des candidatures au CODEP 87 (si présentielle)

Il reste 4 places au CODIR, plusieurs candidatures seront soumises au vote au prochain CODIR en présentiel. 1. Pierre Marty 2. Franck Pauzet 3. Éric Valade 4. Jean-Pierre Bel 5. Fabrice Gantheil 6. Olivier Orabona 7. Gérard Samson 8. Jonathan Letuppe

1. Actualités CSNA et FFESSM

Une nouvelle équipe avec Sébastien Allègre à sa présidence, vient de prendre ses fonctions au CSNA, en remerciant Bernard Labbé d’avoir cédé sa place. Une Nouvelle équipe en place avec 4 personnes attachés à la Haute-Vienne : Sébastien Allegre, ancien du CSL, président, Aurélien Lazeiras, ASORTF, vice-président, Thierry Ducret, ancien de l’ASORTF, Vice-président, Asmaa Bouterfas, ancienne du SUAPS CSL, Médecin pneumologue. Election du Président de la commission régionale Tir sur cible subaquatique : Pierre Marty du CSL.

La commission territoriale d’attribution des subventions est à présent la structure qui délivre les subventions. Besoin d’un Réfèrent CTAS pour la Haute-Vienne pour faire l’intermédiaire entre la commission CTAS et les clubs. Aider les clubs dans leurs démarches. Seul un club en Haute-Vienne a demandé une subvention en 2019/2020.

Pour les Championnats de France des sports subaquatiques les 14, 15, 16 mai 2021, nous recherchons un responsable des bénévoles.

Candidatures à transmettre à Aurélien Lazeiras ou Nadia Migout.

1. Fonctionnement des commissions : préparation d’une action :

Dans l’ordre suivant : La commission se réunit en AG, Compte-rendu de l’AG de la commission. Description et budget des actions (frais de déplacement dans le budget de l’action, Présentation des actions des commissions en CODIR, Vote du CODIR Des actions des commissions avec validation du budget de l’action, Actions des commissions, Compte-rendu de l’action présenté en CODIR règlement financier de l’action en cohérence avec le vote.

Fonctionnement des commissions : Communication

Chaque commission peut avoir sa propre page Facebook D’autre réseaux sociaux sont possibles sur simple demande.

Le président du CODEP est le responsable légal de publication et doit être administrateur (de la page Facebook par exemple).

Publication d’articles sur le site web, sur proposition du président de commission ou chargée de mission. Présentation d’un texte avec une photo/illustration.

Dans l’ordre suivant : Le responsable d’une action veut communiquer une action, Regroupement des communications et discussions auprès du président de commission, Le président de commission le propose à l’ordre du jour du CODIR, Présentation de l’action devant les présidents Club, Choix de communication du CODIR, Email, Facebook, Web, courrier, autres…

1. Montulat, fonctionnement au-delà du 15 décembre 2020

Pas de port du masque obligatoire, Vestiaires non autorisés, Groupe de 6 (jusqu’au 20 janvier 2021), plusieurs sur le même créneaux possible, Interdiction de repas/collation sur le site, Pas de contact c’est-à-dire en pratiquant de la plongée d’exploration, Inscription sur le site web du CODEP (voté au CODIR du 30 Aout 2020) Créneaux de deux heures estimatives sur inscriptions très pratique. Les horaires de couvre-feu devront être respectés.

Suspension de la ligne téléphonique fixe début 2021.

Appel à cotisation janvier 2021.

Proposition de cotisation identique à 2020 pour les clubs de la Haute-Vienne, identique à 2020 pour les clubs hors Haute-Vienne, adopté à la majorité puisqu’il y a 2 abstentions et aucune opposition.

Le point sur l’avancement du dossier de construction, Pascal Hamelin, chef de projet (excusé): Consolidation du projet se prémunir des contrôles de l'Europe, Problème d’harmonisation des dénominations (CDHV, CODEP, comite…), Modification en Préfecture, Attente de l’INSEE.

1. Le point sur les coordonnées des clubs 87

C’est la saison des AG (par décret, les AG peuvent se tenir à distance jusqu’au 1er avril 2021. Le CODEP87 a besoin de maintenir à jour les coordonnées des clubs, s’i y a des changements, merci d’informer par email, la secrétaire : secretaire@codep87.

Nom du club, Adresse postale, Composition du bureau (nom/prénom/tel/email), Autres informations (site web, les horaires/lieux de vos créneaux/RDV). Nous referons le flyer qui présente tous les clubs.

1. Préparation de l’assemblée générale extraordinaire

Besoin d’une mise à jour règlementaire, les statuts et autres règlements dates et doivent s’adapter (email, visio, retour d’expériences…)

Discussion autour du règlement intérieure ♣ Discussion autour des statuts ♣ Discussion autour du règlement financier

Dans l’ordre suivant : Utilisation des exemplaires sur le site de la commission juridique, Présentation et discussion en CODIR, Après discussions, si besoin, ajout de point spécifique, Présentation aux présidents de Clubs, validation de la commission juridique nationale, Vote des présidents de clubs en Assemblée générale extraordinaire, Publication et déclaration (préfecture, FFESSM …).

1. Questions diverses

Message de Jean-François Pons – président de la commission Médicale : En ces temps de confinements je te propose de faire des cours théoriques sur les accidents uniquement, mon domaine en Visio conférence pour les niveaux 3 et 4 pour le CODEP.

Message de Thierry Bertolotti - Thierry\_bertolotti@cf.canon.fr – 0627341181, référent formation N4 cette année au sein de la commission technique du CODEP, épaulé dans cette mission par David Alouis. La commission technique du CODEP 87 présidée par Roland RAMBIS propose cette année la formation et la préparation au passage du niveau 4, un examen théorique aura d’ailleurs lieu à Limoges le 21 mars 2021.

Le calendrier de la formation théorique N4 en visio ou au sein du CODEP 87 est sorti, vous pouvez le consulter sur le site du codep87.fr. En amont, le 21 décembre vous sera proposée en visioconférence une soirée, ouverte à toutes et à tous, pour vous présenter le niveau 4 en général : les différentes filières, l’examen, la préparation nécessaire, l’accompagnement proposé par le CODEP87 et bien-sûr, un temps d’échange questions-réponses pour répondre au mieux à toutes vos questions et interrogations sur le sujet afin de vous aider dans votre choix avant de vous lancer dans ce parcours.

Message de Roland Rambis, les présidents de club sont contactés par mail pour connaitre les besoins en formation : initiateur et encadrants handi, cette dernière est prévue le week-end du 6/7 février 2021. Le stage initiateur sera mis en ligne sur le site du CODEP rapidement, la date sera probablement : 27/28 février 2021.

Message de Christine Bonnet – présidente de la commission Biologie et environnement subaquatique CODEP 87 : nous tentons une formation PB1. Nous avons changé les dates. Ce sera les 31/1, 20 et 21/3. Nous ouvrirons les inscriptions seulement début janvier. Nous aurons ainsi une meilleure visibilité sanitaire. En partenariat avec la commission technique, et avec leur accord, nous allons proposer 2 visioconférences sur la compétence environnement. Elles seront animées par Olivier Borot, FB3 et MF1, de la commission bio nouvelle aquitaine. La première soirée sera dédiée aux encadrants lundi 14/12 à 20h sur : compétence environnement dans les cursus techniques du nouveau MFT. La deuxième soirée sera le 11/01 ; elle sera plus particulièrement dédiée aux futurs N4. A terme, nous allons ensuite proposer cette formation sur le plan départemental.

1. Proposition de date :

Lundi 01 février 2021 – CODIR, proposé au vote et adopté à l’unanimité

Lundi 05 Avril 2021 – CODIR – discussion autour des créneaux piscine ville de Limoges

Assemblée générale extraordinaire : proposition de la faire uniquement en présentiel autour du mois de juin.